

# Le Lien de Ganges

LE BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GANGES

SEMESTRIEL - DÉCEMBRE 2024 - N° 2



Ganges,  
la porte Sud des Cévennes

 [www.ganges.fr](http://www.ganges.fr)  
 [mairie de Ganges](#)  
 Standard : 04 67 73 85 03

 **Ganges**



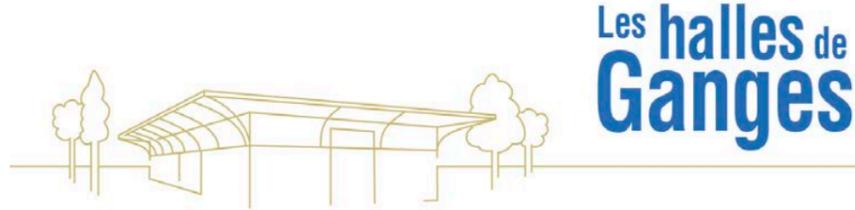
## Les Halles (suite)

Dimitri RUIZ (La Tortue paysanne), maraîcher / primeur implanté à L'Arboux, à 4 kms du Vigan, proposera des fruits et légumes de saison, mais aussi un ensemble de produits locaux (conserves artisanales, miel, jus de pomme...) issus de notre terroir.

La Maison CHABERT, présente dans les halles de Nîmes et sur une vingtaine de marchés dans le Gard et l'Hérault, a été séduite par le projet des halles de Ganges. Pierre CHABERT, Oléiculteur basé à Vers-Pont-du-Gard, est artisan depuis 2011. Il proposera des olives de pays, condiments, fruits secs, tartinables... sans conservateurs, ni additifs, à emporter ou à déguster sur place.

La Fromagerie du Pic, présente à Saint-Mathieu-de-Trévières, était également très motivée pour élargir son activité aux halles de Ganges. Mme JACOB et M. MARTIN proposeront un large choix de fromages à emporter ou à déguster sur place. Leurs plateaux de fromage sont aussi beaux que bons !

Nous pourrions aussi compter sur la boulangerie / pâtisserie / glacier BLONDUOS. Déjà présents à Ganges, à St Bauzille-de-Putois et sur le marché



des Arceaux à Montpellier, Thibault et Dounya relèvent un nouveau défi : approvisionner les halles de Ganges en pains et pâtisseries de qualité et nous soumettre à la tentation de leurs glaces artisanales !

Enfin, la Maison LATOUR, associée aux DOCKS DU GR (restaurant, cave à vins et épicerie fine), rejoindra aussi nos halles. Ce traiteur renommé, qui a un grand succès à St Martin-de-Londres, proposera des plats à déguster sur

place ou à emporter. Des produits du terroir, des vins locaux et une pâtisserie événementielle compléteront son offre. Un bar permettra par ailleurs d'accompagner les dégustations au sein des halles.

Nous sommes tous impatients de découvrir cette nouvelle vie des halles ! Leur ouverture est prévue le 11 février, s'il n'y a pas de retard dans les derniers aménagements.



## Équipements associatifs

### Une rénovation complète de trois locaux

Ganges est la ville bourg-centre rayonnant sur un large territoire. De nombreuses associations ont donc leur siège à Ganges et comprennent des adhérents qui résident parfois au-delà de la Communauté de communes.

C'est pourquoi les besoins en locaux associatifs sont importants. Nous arrivons désormais au terme de l'extension et de la rénovation complète de nos locaux.

Après sa complète restructuration, le bâtiment en rez-de-chaussée appartenant précédemment aux « Pentecôtistes » (désormais appelé « Espace des associations Les Cordeliers ») vient de s'ouvrir à proximité du quartier des Olivettes.

Le 5 octobre, l'École de musique de Ganges (EMAC – École de Musique Associative des Cévennes) a accueilli ses adhérents pour une journée portes ouvertes et a inauguré une salle baptisée en l'honneur de notre ami Jacques BESSOT, dit « Kako », trompettiste virtuose qui a notamment fait de nombreuses tournées avec Johnny Halliday !

En dehors de l'école de musique, 5 salles sont à disposition des associations dans ces locaux. On compte parmi elles un club d'échecs, l'association Formes et couleurs et l'Office Municipal des Sports. Ces locaux peuvent servir aussi à la formation.

La salle des fêtes fait aussi l'objet d'une totale rénovation. Elle était indispensable, tant cet équipement présentait de graves défaillances de chauffage, dont le coût devenait prohibitif. Les travaux terminés en décembre, la salle ré-ouvrira en janvier.

Désormais, outre la grande salle de près de 450 m<sup>2</sup> dédiée plutôt aux lotos, aux spectacles et aux thés dansants, deux autres salles seront mises à disposition des associations pour y



Jean-Philippe VALETTE, Directeur de l'EMAC, Michel FRATISSIER, Maire de Ganges et Jacques BESSOT, dit « Kako », Trompettiste de renom

pratiquer des activités physiques telles que de la gymnastique et du maintien en forme, et bien d'autres activités.

Enfin, déjà bien occupé, le « Lavoir » permet d'accueillir de nombreuses activités : assemblées générales, ateliers numériques, activités manuelles, goûters...

Ainsi nous pouvons désormais offrir un panel de locaux modernisés, confortables, aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à tous ceux qui souhaitent s'épanouir en adhérant à une ou plusieurs associations.

C'est aussi notre manière de dire un grand merci à tous les bénévoles qui font vivre ce tissu associatif, si riche sur notre territoire.



Une plaque a été posée à l'entrée de la salle baptisée en l'honneur au trompettiste Jacques BESSOT

SALLE DES FÊTES		Coût de l'opération :	840 140 € HT
<b>Financements</b>			
État (Fonds vert)			303 065 €
Région Occitanie (En cours d'instruction)			208 315 €
Hérault énergies			30 000 €
Ville de Ganges			298 760 €
ESPACE DES ASSOCIATIONS LES CORDELIERS		Coût de l'opération :	385 080 € HT
<b>Financements</b>			
Département de l'Hérault			80 000 €
État (Fonds vert) (En cours d'instruction)			156 488 €
Ville de Ganges			148 592 €



## Opération « Amélioration de l'habitat à Ganges » : un lancement prometteur

### Habitat

L'opération *Amélioration de l'habitat à Ganges*, présentée dans le dernier numéro du *Lien*, a été lancée en février dernier.

Ce programme ambitieux porté par la Ville, en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Conseil départemental de l'Hérault et la CAF de l'Hérault, vise à améliorer l'habitat dans le centre ancien. L'objectif est de réhabiliter ou améliorer 174 logements sur une période de 5 ans. Un budget de 4,1 millions d'euros est réservé pour mettre en œuvre ce programme.

Cette opération permet d'attribuer des aides financières aux propriétaires de logements dans le centre ancien pour la réalisation de travaux d'amélioration.

Il s'agit de financements de l'ANAH, complétés par des subventions de la Ville et/ou du Département. Les travaux éligibles concernent la remise complète aux normes et la réhabilitation des logements et immeubles, la rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie de leurs occupants. Peuvent bénéficier de ces aides, sous certaines conditions, les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et dans certains cas les syndicats de copropriétaires (pour les travaux sur les parties communes).

Un propriétaire occupant peut par exemple être aidé pour réaliser des travaux d'économie d'énergie dans son logement. Il vivra ainsi dans

des conditions plus confortables et réduira ses dépenses d'énergie. Le propriétaire d'un logement vacant peut aussi être soutenu pour réhabiliter le logement, avant de le remettre en location. Pour des logements déjà loués, bien qu'ils soient dégradés, les aides permettront leur mise en conformité et amélioreront donc les conditions de vie des locataires.

SOLIHA Hérault, l'opérateur mandaté par la Ville pour mettre en œuvre ce programme, a déjà informé et conseillé 81 propriétaires. Les premiers dossiers de demande de financements sont déposés.

L'intérêt de ce programme réside en effet aussi dans l'accompagnement dont bénéficient les propriétaires,



### Habitat (suite)

de la première à la dernière étape de leur projet.

SOLIHA Hérault est ainsi chargé de :

- Informer et conseiller les propriétaires et porteurs de projet (acquéreurs potentiels)
- Effectuer des visites de logement pour les aider à élaborer leur projet de travaux (diagnostic et préconisations)
- Réaliser des simulations financières selon plusieurs scénarios de travaux et établir un plan de financement
- Aider les propriétaires et porteurs de projet à monter leur dossier de demande de financements

• Les accompagner dans la mise en œuvre des travaux, surtout aux étapes de démarrage et de réception du chantier (vérification de la conformité des travaux à la commande)

• Les aider dans leurs demandes de mise en paiement des financements.

La Ville intensifie la communication sur cette opération. Un livret de présentation est ainsi disponible à l'accueil de la mairie. Il donne des exemples précis de projets de travaux, avec leur niveau de financement. Des réunions d'information ont également été organisées en direction de professionnels

(acteurs de l'immobilier, entreprises du Bâtiment et acteurs sociaux).

SOLIHA Hérault assure des permanences d'information tous les mardis, de 14h à 16h, en mairie. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous et se munir de leur dernier avis d'impôt sur le revenu.

**Contact : Tel : 04 67 10 73 33  
opahganges@solihaherault.fr**

### Exemple d'un projet de rénovation énergétique de propriétaires occupants

**Ménage de 2 personnes propriétaires occupants d'un logement en classe F (passoire énergétique) dans le centre ancien.**

Revenu fiscal de référence cumulé du ménage : 24 000 €

**Projet de travaux d'économies d'énergie :**

- Isolation des combles perdus
- Isolation des murs par l'extérieur
- Pose d'une PAC Air/Eau
- Pose d'une VMC Hygroréglable type B

Classe énergétique atteinte après travaux : C, soit un gain de 3 classes énergétiques.

**Coût total des travaux : 58 000 € HT (61 000 € TTC)**

**Financements :**

- Subvention ANAH (80 %) : 44 000 €
- Prime passoire énergétique (10 %) : 5 500 €
- Subvention Département de l'Hérault (10 %) : 5 500 €
- Subvention Ville de Ganges (5 %) : 2 750 €

**Total des subventions obtenues : 57 750 €, soit 95 % du montant des travaux TTC.**

**Reste à charge : 3 250 €, soit 5 % du montant des travaux.**



## Ganges, distinguée dans le cadre d'un concours d'architecture national !

Le cabinet d'architecture qui a conçu le boulodrome du Rieutord et la Ville de Ganges ont été mis à l'honneur dans le cadre d'un grand concours national.

Destinés à récompenser les réalisations architecturales qui témoignent de la vitalité et de la qualité de la construction en acier en France, les Prix Eiffel de l'architecture sont attribués par un jury indépendant. Ceux-ci sont décernés dans le cadre de 8 catégories : *Divertir, Franchir, Habiter, Réemploi, Restitution, Travailler, Voyager et Patrimoine.*

Sur les quelque 80 candidats à avoir déposé un dossier, neuf projets ont été distingués lors de l'édition 2024 de ce concours. Ganges fait partie de ces lauréats ! Notre cabinet d'architecture CoO Architectes et la Ville de Ganges se sont en effet vus décerner le Prix Eiffel 2024 dans la catégorie « divertir » pour la création du boulodrome.

Le jury présidé par la grande Architecte Anne DÉMIANS a souligné le choix et la répartition des matériaux, leur assemblage, la qualité de leur mise en œuvre par les entreprises locales, apportant lumière et chaleur et, au-delà du simple hangar,

## Ganges Prix Eiffel 2024

transformant l'édifice en un authentique lieu où il fait bon jouer aux boules dans un esprit de convivialité, ou pratiquer d'autres disciplines.

C'est donc avec beaucoup de fierté que Bertrand VIVANCOS, Conseiller régional et Adjoint au Maire de Ganges, accompagné du cabinet d'architecture CoO Architectes, est allé recevoir ce prix à Paris devant plus de 300 personnes, lors des 10<sup>èmes</sup> Rencontres de l'acier qui se sont tenues le 16 octobre.

Samuel TAMISIER, CoO Architectes, Anne DÉMIANS, Présidente du jury, et Bertrand VIVANCOS, Conseiller régional et Adjoint au Maire de Ganges



## Mobilités

### Nouvelle piste cyclable : de la voie verte à Ganges en toute sécurité

Les études sur le bassin d'emploi à Ganges montrent que plus de la moitié de ceux qui travaillent sur le bourg-centre sont à moins de 3 kilomètres de leur lieu de travail !

Pourtant, la pratique usuelle reste l'usage de la voiture. En dehors de l'enjeu de la préservation de notre planète, cet usage a une conséquence, c'est la saturation en centre-ville des parkings et l'omniprésence de la voiture dans une petite ville de seulement un peu plus de 4000 habitants.

Comment inciter à changer nos pratiques quotidiennes ? D'abord en favorisant l'achat de vélos, qu'ils soient assistés électriquement ou non. C'est ce que font désormais le Département, la Région et la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (CCCGS). Mais aussi en rendant la pratique des mobilités douces plus sûre.

C'est dans cet esprit que la CCCGS a engagé une réflexion pour aboutir à l'établissement d'un Plan Global de Déplacements en 2019, puis à un Schéma Directeur des Modes Actifs en 2021. Ces deux outils ont ciblé le besoin de se doter d'un aménagement cyclable proposant une alternative fiable à la voiture, pour la commune de Ganges.

Il fallait relier la Véloroute V85 (voie verte allant de Saint-Hippolyte-du-Fort à Sumène) au centre-ville de Ganges, soit environ 3 kilomètres. Les travaux débutés mi-avril 2024 viennent juste de s'achever.

Rappelons le bon usage de ces voies vertes. Elles sont bien sûr interdites aux moteurs thermiques. Le piéton y est toujours prioritaire et le cycliste doit scrupuleusement respecter les règles du code de la route. Il est d'ailleurs fortement conseillé pour toutes et tous de porter un casque pour des raisons évidentes de sécurité.



Montant des travaux (HT) : 965 000 €

Auto-financement CCCGS :	382 000 €	40%
Financement État/AFITF :	364 400 €	38%
Financement Département :	148 600 €	15%
Financement Région :	70 000 €	7%

Financement européen (FEDER) en cours.

## La nouvelle halle et le marché : une dynamique commune

La restructuration complète du centre ancien se termine et avec elle de nouvelles halles marchandes complètement renouvées et accueillant 7 commerçants : boucher-charcutier, poissonnier, maraîcher - primeur / épicerie fine, oléiculteur proposant olives de pays, condiments et fruits secs, fromager, boulanger - pâtisseries - glacier et enfin traiteur - épicerie fine et pâtisserie événementielle.

Il faut donc désormais restructurer le marché du mardi et du vendredi autour de cette halle pour que les deux dynamiques commerciales se confortent et se renforcent.

Disposant d'un espace autour des halles plus important et totalement renoué, c'est là que désormais l'essentiel du marché doit se situer.

En concertation avec la représentante des forains, mais aussi en tenant compte des contraintes de sécurité, désormais, et c'est une très grande nouveauté, le parking du plan de l'Ormeau sera ouvert au stationnement.

Pour la première fois, ceux qui souhaitent stationner tout près du marché et faire leurs courses dans un laps de temps d'une heure trente (au-delà : payant) trouveront donc le plan de l'Ormeau pour les accueillir.

La circulation automobile retrouve aussi son fonctionnement habituel sur la rue du Jeu de Ballon.

L'été, une deuxième organisation se fera, avec la fermeture du Jeu de Ballon, tout en maintenant le stationnement sur le plan de l'Ormeau.

## Le marché



Le nouveau périmètre du marché

C'est aussi l'ensemble du commerce à proximité du marché qui va bénéficier de cette réorganisation du marché, puisque le parking du plan de l'Ormeau sera désormais en fonctionnement toute la semaine, vendredi compris.

## Stationnement

Pour fluidifier le stationnement dans l'hyper-centre, une consultation auprès des commerçants avait permis d'aboutir à l'idée que le parking du plan de l'Ormeau pouvait rester accessible en zone bleue, mais au-delà devenir payant.

Ce dispositif rentrera en vigueur très prochainement et de façon concomitante avec la restructuration du marché. La tarification a été approuvée en Conseil municipal :

- 1h30 : zone bleue gratuite.
- Au-delà, payant :
  - o Premier quart d'heure supplémentaire : 0,50 €.
  - o Deuxième quart d'heure supplémentaire : 0,50 €.
  - o Au-delà, 1 € par quart d'heure supplémentaire.

## Le parking du plan de l'Ormeau : un dispositif payant au-delà d'une durée de 1h30

Les horaires seront de 9h à 19h tous les jours de la semaine, et le samedi, de 9h à 13h.

Dans ces créneaux horaires, quelle que soit l'heure à laquelle vous venez stationner, vous disposez comme partout dans Ganges en zone bleue d'une heure trente gratuite.

Avec ce dispositif, ce parking, qui est le plus utilisé de Ganges, retrouvera sa fonction première : trouver plus facilement une place pour faire ses courses de premières nécessités, puis quitter l'emplacement et ainsi éviter les stationnements de longue durée.

## À contrecœur, abattage des deux platanes de la cour de la mairie

Les deux platanes de la cour de la mairie ont malheureusement dû être abattus.

Un diagnostic phytosanitaire réalisé en avril dernier a en effet montré que ces arbres étaient malades. En raison de la présence d'un chancre, le bois était fortement nécrosé. Les platanes présentaient de nombreuses cavités. Ils étaient donc devenus dangereux, surtout au sein d'un espace très fréquenté par le public.

D'autres arbres seront plantés lorsque la cour sera aménagée et le bâtiment de l'ancienne caserne réhabilité.



## Nos arbres...

## Un nouveau souffle d'air frais et de chaleur !

Rencontre avec Anne NOVEL, directrice de la médiathèque municipale Lucie Aubrac.

La médiathèque a été fermée durant 3 mois pour travaux. L'objectif était d'installer la climatisation pour un meilleur accueil du public.

« Lors des périodes de canicule et de fortes chaleurs ou de grand froid, la médiathèque est un lieu ouvert 24 heures par semaine où se réfugier. C'est un service public gratuit et accessible à tous, car tout le monde n'a plus les moyens de se chauffer ou de se rafraîchir correctement à la maison. Ajouté à ce confort, un bon livre, une BD ou un manga, la médiathèque devient un espace de bien-être salvateur, une bulle de douceur, un soin, un lien, un voyage, un ailleurs » nous fait remarquer la directrice.

Ce fut un chantier énorme : 500 m<sup>2</sup> à équiper, des espaces voûtés, des livres à protéger, une médiathèque à repenser. Il a fallu déplacer les livres, déplacer et réparer les meubles, réfléchir sur les espaces, sur la lisibilité des collections, sur le cheminement des usagers et sur l'information en leur direction.

L'adaptation des prêts pendant cette période de travaux, 16 livres par adhérent, soit jusqu'à 64 livres pour une famille de 4 personnes, a été un exercice de force et de souplesse.

Ainsi, à la réouverture en septembre, l'équipe a réceptionné le retour de 900 livres les trois premières heures, le début d'un mois de retours des usagers et de leurs lectures estivales. Un travail de titan.

Des aménagements et des nouveaux services ont aussi vu le jour : un coin tisanerie en libre service, un espace bébé, des protections hygiéniques pour les femmes, des loupes de vue à disposition, un coin enfant totalement réaménagé, un nouveau rayon enfant (bandes dessinées, premières lectures), ...

Tout cela aurait été impossible sans la motivation de l'équipe et le soutien de la mairie de Ganges.

Cette période a été aussi l'occasion pour l'équipe de poursuivre sa formation collective, portant sur le catalogage, le désherbage, l'entretien et la réparation des livres, afin que tout le monde soit au même niveau de formation. L'équipe est récemment stabilisée. La pérennisation de postes permet de proposer une action cohérente et durable sur le territoire et de répondre aux besoins des différents publics. Se sentir bien dans une médiathèque permet de se sentir bien avec la lecture, se sentir bien avec la lecture permet de penser le monde d'aujourd'hui et d'y trouver sa place. Nous avons donc mis sur un accueil chaleureux et soigné. La médiathèque est aujourd'hui repensée, conviviale, aérée, accueillante, impeccable et facile d'accès.

Cette période de travaux fut aussi l'occasion de faire l'inventaire du magasin, son plan de conservation, et de renouveler le fonds documentaire jeunesse.

« Nous avons beaucoup de familles qui fréquentent la médiathèque et l'accès à la lecture de tous les enfants est une priorité pour l'équipe, notamment avec les écrans, les réseaux sociaux et la prolifération des fausses informations.

La cabane de Bibou la baleine, mascotte des enfants... et des parents !



## Médiathèque



L'espace 'Enfants' a été réaménagé

Nous sommes une aide pour les parents, le succès des emprunts et consultations des livres premières lectures, des livres DYS, ou traitant des émotions est significatif du besoin et de la demande locale » précise la directrice.

Enfin, la médiathèque poursuit les projets intergénérationnels, les accueils de scolaires et de publics allophones... avec les partenaires locaux, des associations comme PACAP, le centre socioculturel l'Agantic, le théâtre Albarède, les écoles, le collège et les maisons de retraite, les collègues des autres médiathèques de l'Hérault...

La newsletter vous apportera toutes les informations sur la programmation annuelle. Attention à réserver vite car les propositions affichent souvent complet. La médiathèque Lucie Aubrac résiste et c'est une bonne nouvelle.

La section « Premières lectures »



## Il était une fois Ganges ...

## Mémoire

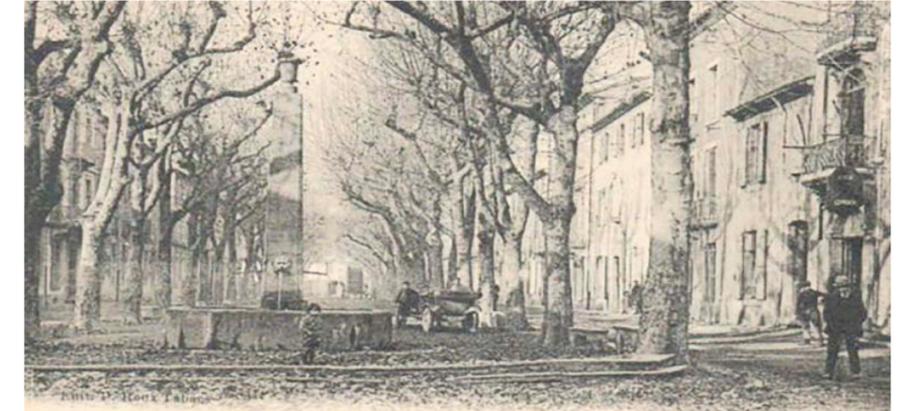
Des élèves de l'école élémentaire de la Marianne et du collège Louise Michel se sont intéressés à l'histoire de Ganges et ont réalisé un projet particulièrement ambitieux.

Élaboré tout au long de l'année scolaire 2023-2024, le journal « Raconte-moi Ganges » a ainsi vu le jour. Vous y découvrirez toute l'histoire de Ganges ainsi que des audios que vous retrouverez sur la carte interactive à l'intérieur du journal.

Ce magnifique document est le fruit du travail des élèves de CM1 et CM2,

des collégiens, de leurs professeurs (Frédérique LANDOEUER, Marion GRONIER et Eric CARDÉNAS) ainsi que de l'Adjointe à la culture de la Ville de Ganges, Sophie FINO. Vous pourrez accéder au journal

« Raconte-moi Ganges » à partir de la rubrique « actualités » du site internet de la mairie (<http://ganges.fr/il-etait-une-fois-ganges>). Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne écoute !



Carte postale ancienne du Cours de la République

## Hommage à Charles BENOÎT et place à l'art au sein du nouveau jardin public

## Hommage

Le nouveau jardin public attenant aux halles portera le nom du co-inventeur de la Mobylette, Charles BENOÎT, et accueillera une sculpture en son honneur.

Charles BENOÎT et Abel BARDIN fondent l'entreprise Motobécane en 1923, avec le soutien financier de Jules BÉNÉZECH. Leur objectif d'alors est de construire la

plus simple et bon marché des motos. Charles BENOÎT (1890 / 1973), originaire de Ganges, était fils de pasteur et avait perdu son père, Sully BENOÎT, décédé dans un orage dans les montagnes qu'il parcourait à cheval pour desservir les hameaux de l'Espérou et d'Ardailers. C'est le moyen de transport qui avait provoqué le décès de son père.

Il allait donc œuvrer pour que même les plus humbles puissent se déplacer un peu plus rapidement.

Motobécane faisait déjà des motos, mais Charles BENOÎT rêvait d'un vélo avec un petit moteur. Il devait être léger, populaire, économique et facile à utiliser : la Mobylette, "la mob", dont le nom est passé dans le langage courant, sort en 1949.

Après guerre, la Mobylette sera très populaire. Le 14 octobre 1955, sort la millionième Mobylette.



L'œuvre du sculpteur Arnaud LABARGE en cours de réalisation

Pour honorer la mémoire de Charles BENOÎT, la Ville a souhaité qu'une sculpture monumentale soit érigée dans le nouveau jardin public attenant aux halles, qui portera son nom. C'est l'artiste Arnaud LABARGE qui réalise actuellement cette œuvre. Ce sculpteur métal ne travaille qu'avec des matériaux Motobécane. Nous sommes impatients de découvrir son œuvre !

## Les séniors, toujours aussi actifs !

La Ville propose des animations diverses et variées en direction des séniors tout au long de l'année.

Ainsi, c'est avec un réel plaisir que la *Semaine bleue* s'est déroulée du 30 septembre au 6 octobre derniers, dans une ambiance conviviale, gaie et solidaire.

Le jeudi 3 octobre l'Association des Randonneurs a participé à une marche et inauguré la nouvelle voie verte. Les participants ont apprécié les gâteaux et jus de fruits servis dans la cour de la médiathèque Lucie Aubrac clôturant cet instant de solidarité.

Le vendredi 4 octobre, la projection du film *À l'ancienne* a fait bien des heureuses et heureux. Les élèves du lycée *Le Roc blanc* ont accompagné et aidé certains séniors à s'installer.

Puis est venu le temps du goûter. La pâtisserie confectionnée par les élèves du Roc blanc et les crêpes par un pâtissier de Ganges ont été très appréciées.

Le 11 octobre, l'association *Maintien en forme* a offert une séance de gymnastique, de mémoire et d'équilibre

à l'Espace du Lavoir. La séance s'est terminée autour d'un goûter.

D'autres activités sont bien sûr prévues durant les mois à venir. On peut citer par exemple :

- En début d'année, *Film royaume et galette*, pour inaugurer 2025 ;
- *Film et crêpes*, pour fêter la Chandeleur ;
- Le goûter des séniors dans toute sa splendeur ;
- Les thés dansants.

Et pour cette fin d'année, n'oublions pas la traditionnelle distribution des

## Nos aînés

colis de Noël pour les personnes âgées d'au moins 65 ans, inscrites sur les listes électorales à Ganges. Elle aura lieu en mairie, salle Yvon Delmas :

- jeudi 19 et vendredi 20 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h
  - samedi 21 décembre, de 10h à 12h
- Se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.

Enfin, nous avons toujours une pensée, un regard sur nos Aînés en EHPAD. Nous ne les oublions pas et nous faisons tout pour leur offrir aussi des moments agréables et festifs.



Goûter du 4 octobre avec des lycéens du Roc Blanc, à l'issue de la projection du film « À l'ancienne » au cinéma L'Arc-en-ciel

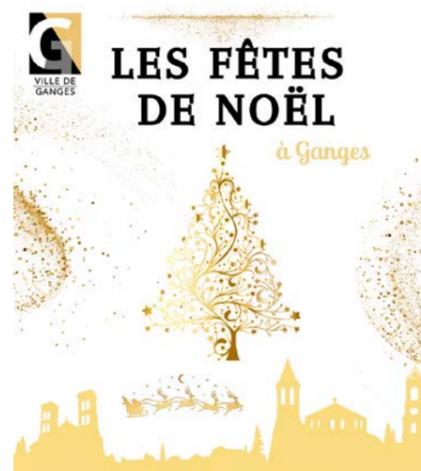
## Animations de fin d'année

Dès le 1<sup>er</sup> décembre et sur toute la période des fêtes de fin d'année, la mairie de Ganges et ses partenaires organisent diverses animations dans Ganges.

Découvrez tous les détails des festivités dans le programme distribué dans votre boîte aux lettres en même temps que le bulletin municipal !

La mairie remercie les nombreux partenaires qui se sont impliqués dans la mise en place de ces animations, pour le plus grand plaisir des Gangeois !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !



## Transfert d'office de voies privées ouvertes à la circulation publique dans la voirie communale

Par délibération en date du 11 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé le lancement de la procédure de transfert d'office dans le domaine public routier communal de voies privées ouvertes à la circulation publique, rue Jacques Brel et rue Georges Brassens, parcelles cadastrées AC 331, AC 352 et AC 306.

Par arrêté N°2024/219 en date du 04 novembre 2024, le Maire de Ganges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet du transfert d'office dans le domaine public communal de la rue Georges Brassens et rue Jacques Brel, parcelles cadastrées AC 331, AC 352, et AC 306.

À cet effet, a été désigné M. François TRUSSON, Ingénieur agricole, retraité, en qualité de Commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du 02 au 17 décembre 2024 inclus, soit

pendant 15 jours consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et du registre à la mairie de Ganges, aux horaires habituels d'ouverture de l'accueil (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). Le dossier d'enquête est également consultable sur le site internet de la commune [www.ganges.fr](http://www.ganges.fr).

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences dans la salle Yvon Delmas (à côté de l'accueil de la mairie) :

- Lundi 02 décembre 2024, de 10h à 12h (ouverture d'enquête)
- Mardi 17 décembre 2024, de 10h à 12h (fermeture d'enquête).

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les envoyer par courrier postal en Mairie avec la mention « Enquête publique - Ne pas ouvrir »

## Avis d'enquête publique

à l'attention du commissaire enquêteur, M. François TRUSSON, Mairie de Ganges, Plan de l'Ormeau BP 95 34190 Ganges ou par courriel : [enquetepubliquevoirie@ganges.fr](mailto:enquetepubliquevoirie@ganges.fr).

Les observations devront être adressées au plus tard à la fin de l'enquête publique, à savoir le 17 décembre 2024.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie siège de l'enquête publique et publiés sur le site internet de la commune afin d'y être tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. La commune se prononcera ensuite par délibération sur l'approbation du transfert d'office.

Cet avis complète l'arrêté d'ouverture d'enquête publique affiché en mairie de Ganges.

## Fermetures exceptionnelles

Le bureau des passeports et cartes nationales d'identité sera exceptionnellement fermé les 4 et 10 décembre 2024. Il n'y aura donc pas de possibilité de retrait de documents

ces jours-là. L'accueil de la Mairie sera également fermé le 10 décembre 2024 après-midi. Nous remercions les usagers pour leur compréhension.

## Services



Pour ne plus être seul dans vos démarches dématérialisées !



**France services**

France Services vous aide à effectuer vos démarches dématérialisées.

Cette année, le réseau *France Services* a étoffé son bouquet de partenaires avec 2 nouveaux organismes qui viennent rejoindre les 9 précédents. Aujourd'hui France services vous permet d'être accompagné dans vos démarches dématérialisées de la CAF, France Titres (ANTS), la CPAM, la CARSAT, les IMPOTS, le Ministère de la Justice, la MSA, La Poste, le Chèque Énergie, France Travail et France Renov.

À l'*Espace France Services* de Ganges, deux agents vous aident à utiliser les postes informatiques et mettent à votre disposition de nombreux

documents d'information, avec ou sans rendez-vous.

Demande de carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, carte vitale, attestation de droits, actualisation mensuelle, déclaration trimestrielle de ressources, mensualisation des impôts, pour ne citer que ces démarches...

Les agents sont à votre écoute et vous accompagnent de manière individuelle et gratuite dans des démarches administratives numériques parmi les 11 partenaires.

Du 7 au 18 octobre derniers, l'*Espace France Services* de Ganges a organisé des Journées portes ouvertes.

À cette occasion, plusieurs animations ont été proposées. Parmi celles-ci, une permanence des impôts de Lodève, toujours fort appréciée, ou encore la tenue d'un stand au marché de Ganges afin d'aller à la rencontre des usagers

## Espace France Services

et répondre à toutes leurs questions concernant les missions de ce service public.

L'espace France services de Ganges apporte donc aussi la chaleur humaine que la dématérialisation des démarches nous a fait perdre !

**Espace France Services**  
Place du 8 mai 1945 à Ganges  
Contact : 04 67 73 18 92  
franceservices@ganges.fr

**Jours et heures d'ouverture :**  
Lundi 9h-12h / 13h30-17h  
Mardi 9h-17h  
Mercredi sur rendez-vous  
Jeudi 9h-12h / 13h30-17h  
Vendredi 9h-12h / l'après-midi sur rendez-vous



Le stand France Services sur le marché de Ganges le 11 octobre dernier

La Région Occitanie se rapproche de vous !

## Occitanie



La Région Occitanie a la volonté de se rapprocher des usagers et de mieux les informer.

Pour répondre à cet objectif, des permanences ont été mises en place chaque troisième vendredi du mois à la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Elles s'adressent tant aux particuliers qu'aux associations, mairies et entreprises.

Les services de *La Maison de ma Région* dans l'Hérault sont ainsi à votre disposition pour vous écouter, vous informer et

vous accompagner dans vos démarches auprès de la Région, notamment dans les domaines de la jeunesse, l'orientation, la formation, les mobilités, l'aménagement du territoire et l'économie.

La prochaine permanence se tiendra le vendredi 20 décembre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h à la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, 26 avenue Pasteur à Ganges.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 04 67 22 89 34 ou [maisonregion.herault@laregion.fr](mailto:maisonregion.herault@laregion.fr).

## Un nouveau site internet pour vous accompagner vers la transition au Très Haut Débit



commuté (RTC) et les services internet DSL.

Le chantier de fermeture se déroulera de 2023 à 2030 et concerne l'ensemble des locaux utilisant encore les services basés sur le réseau cuivre, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'administrations. Les opérateurs informeront par courrier ou par mail les usagers dès lors qu'ils seront concernés par la fermeture du réseau cuivre.

La fermeture du réseau cuivre se fera progressivement sur le territoire, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible.

Le site internet du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie [treshautdebit.gouv.fr](https://treshautdebit.gouv.fr) vous accompagne dans les démarches à mettre en œuvre.

Retrouvez sur ce site toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser :

- Suis-je concerné par la fermeture du

## Fibre optique

réseau cuivre ?

- Suis-je éligible à la fibre optique ?
- Que faire si des travaux sont nécessaires sur ma propriété pour me raccorder à la fibre ?
- Que faire en cas de problèmes au moment du raccordement à la fibre ou lors de son utilisation ?
- Que faire si je ne souhaite pas m'abonner à la fibre optique ?
- Que faire si je rencontre un litige (commercial, contractuel, technique...) avec mon opérateur de téléphonie ou mon fournisseur d'accès internet ?

En complément, vous pourrez consulter le site de l'opérateur du Département Hérault THD (délégation de service public), notamment pour tester l'éligibilité de votre logement et connaître les opérateurs commerciaux disponibles.

Adresse du site : <https://numerique.herault.fr>

Ces sites apportent des réponses pratiques. Ils vous seront certainement utiles.

# L'opposition

## Ganges : Un état des lieux

La ville de Ganges est en pleine mutation avec des aménagements qui redessinent le quotidien de ses habitants.

Si la modernisation apporte un souffle nouveau, elle suscite aussi des questionnements.

En premier lieu, la réduction du nombre de places de parking au centre pose des difficultés pour ceux qui souhaitent stationner ou accéder aux commerces.

Ces changements impactent l'activité locale, d'autant plus que la future mise en place du stationnement payant sur le Plan de l'Ormeau pourrait renforcer ce malaise. L'accessibilité du centre-ville est cruciale pour le ranimer, il doit vivre.

Il y a également le nouveau jardin public derrière les halles qui suscite la curiosité. Conçu comme un espace de détente, deviendra-t-il réellement un lieu de ren-

contre convivial, ou risque-t-il de devenir un espace mal-utilisé ?

Au sujet de la résidence pour personnes en perte d'autonomie, attenante à celui-ci, qu'en est-il advenu ? Va-t-elle enfin voir le jour comme promis ?

Ces transformations ne laissent personne indifférent : souhaitons aussi que les halles deviennent un lieu à la hauteur de ce qui a été investi, qu'elles puissent répondre aux besoins des gangeois et qu'elles soient enfin opérationnelles, après bientôt deux ans de travaux.

Alors que le cœur de la ville se transforme, n'oublions pas les quartiers environnants, qui manquent souvent d'attention et semblent délaissés. Ces zones méritent aussi que l'on s'y intéresse afin d'assurer un cadre de vie agréable et accueillant pour tous les habitants.

Concernant la nouvelle clinique, nous aimerions enfin voir plus que la simple pose de la première pierre. Après quatre années, il faudrait maintenant des avancées concrètes dans la réalisation de ce projet très attendu et qui serait un atout précieux pour tous. Ganges mérite une infrastructure moderne, accessible et adaptée aux besoins de chacun.

Au-delà des aménagements et des projets d'infrastructure, les occasions de se rassembler et de partager des moments conviviaux se perdent. Cet esprit village, fait de rencontres et d'échanges entre visages familiers, manque cruellement aujourd'hui.

Ganges a du potentiel.

Bruno CHANTON

*Vous souhaitez  
joindre les adjoints  
et les délégués ?*

Adjoint à l'économie et au tourisme

Adjointe à la culture

Adjointe au social

Déléguée aux animations

Adjointe-déléguée à la fracture numérique

Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités

Pour joindre les autres adjoints et le Maire

[bvivancos@ganges.fr](mailto:bvivancos@ganges.fr)

[sfino@ganges.fr](mailto:sfino@ganges.fr)

[msantner@ganges.fr](mailto:msantner@ganges.fr)

[nathaliehost@yahoo.com](mailto:nathaliehost@yahoo.com)

[aviala@ganges.fr](mailto:aviala@ganges.fr)

[raurieres@ganges.fr](mailto:raurieres@ganges.fr)

[mairie@ganges.fr](mailto:mairie@ganges.fr)

Bulletin municipal semestriel de la Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : [www.ganges.fr](http://www.ganges.fr)

Graphisme : Olivier Berteloite 06 06 77 11 44 - Impression : Imp'Act Imprimerie

Imprimé en 2700 exemplaires sur du papier recyclé PEFC.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale

04 67 73 00 52

Urgence gaz

0 800 47 33 33

Nicollin (Eau potable)

04 67 81 17 72

Urgence électricité

09 72 67 50 34

Saur (Assainissement)

04 34 20 30 01

CCCGS

04 67 73 78 60